Burundi : traitement judiciaire "disproportionné" de l’affaire des gribouillis

PANA, 24 juin 2016 Des dÃ©fenseurs des droits humains prÃ©occupÃ©s par la "turbulence" en milieu scolaire au Burundi Bujumbura, Burundi - La Commission nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™Homme (Cnidh, gouvernementale) a rendu publique, vendredi, une dÃ©claration qui recommande aux instances judiciaires habilitÃ©es de privilÃ©gier des "peines alternatives et modÃ©rÃ©es" Ã lâ€™encontre des Ã©lÃ¨ves de plusieurs Ã©coles secondaires du pays qui ont Ã©tÃ© empriso renvoyÃ©s Ã la maison pour avoir abÃ®mÃ© au stylo, le portrait du chef de lâ€™Etat burundais, Pierre Nkurunziza, dans un manuel scolaire.

A la place du traitement judiciaire "disproportionnÃ©" de lâ€™affaire gÃ©nÃ©ralisÃ©e des gribouillis, la Cnidh prÃ©conise plut "travaux dâ€™intÃ©rÃªt public" pour ramener les jeunes Ã©garÃ©s Ã la raison. Le portrait du PrÃ©sident Nkurunziza trÃ´ne au de ceux de deux anciens rois du Burundi dans le manuel scolaire des sciences humaines utilisÃ© en neuviÃ¨me annÃ©e du secondaire, sans toutefois subir le mÃªme acharnement. Certains dans lâ€™opinion parient sur lâ€™effet contagion de la crise plus dâ€™un an entre "adultes" du monde politique sur le milieu scolaire burundais. La dÃ©claration de la Cndh sâ€™est Ã©galement prÃ©occupÃ©e du trafic des Ãªtres humains qui a portÃ© sur lâ€™exportation de 267 jeunes filles burundaises par rÃ©seaux organisÃ©s, depuis le mois dâ€™avril dernier, Ã destination de certains pays du Golfe, principalement lâ€™Arabie Saoudite, le Sultanat dâ€™Oman et le Liban, selon la police nationale des mineurs. La sortie mÃ©diatique de la Cnidh coÃ¯ncide avec celle, la veille, du haut commissariat des Nations unies aux droits de lâ€™homme qui la critiquait pour nâ€™avo pas Ã©levÃ© assez la voix sur diffÃ©rents autres abus liÃ©s Ã la crise politique, en cours au Burundi, depuis avril 2015. "La Commission nationale des droits de lâ€™homme semble jouer, par moments, un rÃ´le contraire aux principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de lâ€™homme et compromet son indÃ©pendance", charge le rapport onusien. Dâ€™un autre cÃ´tÃ©, "la commission a montrÃ© peu de disponibilitÃ© Ã coopÃ© le rÃ©seau national des observateurs des droits de lâ€™homme pourtant conjointement mis en place, en mai 2015, par les Nations unies et le gouvernement burundais", revient Ã la charge, le haut-commissariat. De maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale, lâ€™agenc spÃ©cialisÃ©e des Nations unies en droits humains note que les principales violations et abus des droits humains qui ont Ã©tÃ© documentÃ©s, entre avril 2015 et fin avril 2016, avaient surtout trait aux "arrestations et dÃ©tentions arbitraires Â», Ã la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dÃ©gradants", aux "exÃ©cutions extrajudiciaires", aux "disparitions forcÃ©es" et aux "violences sexuelles". Concernant les responsabilitÃ©s dans ces diffÃ©rents abus et violations, le haut-commissariat les rÃ©partit entre des agents du pouvoir et ceux de lâ€™opposition. Les informations fournies par le bureau des Nations unies pour les droits de lâ€™homme disent que ces violations et abus ont Ã©tÃ© commisÂ "en majoritÃ© par des mem des forces de dÃ©fense et de sÃ©curitÃ©, des jeunes Imbonerakure affiliÃ©s au parti au pouvoir". Le haut-commissariat dit encore avoir observÃ© une "nette augmentation des cas de tortures et de mauvais traitements dans les centres tenus par le service national de renseignement, des militaires ou des policiers Ã Bujumbura", la capitale burundaise. Du cÃ´tÃ© de lâ€™opposition, le haut-commissariat note quâ€™ Â« aprÃ¨s la crÃ©ation de deux groupes dâ€™opposition armÃ©s, le Forebu rÃ©publicaines pour le Burundi), en dÃ©cembre 2015, et le Red-Tabara (RÃ©sistance pour un Etat de droit), en janvier 2016, les attaques Ã la grenade et Ã main armÃ©e ont augmentÃ© Â» dans le pays. Le haut-commissariat doit prÃ©senter, en septembre prochain, le rapport final de deux missions dâ€™Ã©valuations menÃ©es au Burundi depuis le dÃ©but de cette annÃ au conseil des droits de lâ€™homme des Nations unies Ã GenÃ¨ve, en Suisse. A ce moment, les reprÃ©sentants du gouvernement burundais, ceux des organisations locales et internationales Å“uvrant en faveur des droits humains, auront lâ€™occasion dâ€™apporter leurs observations sur le rapport onusien.